

LES GOUDES / Trop éloigné du répartiteur, le quartier ne reçoit pas le haut débit

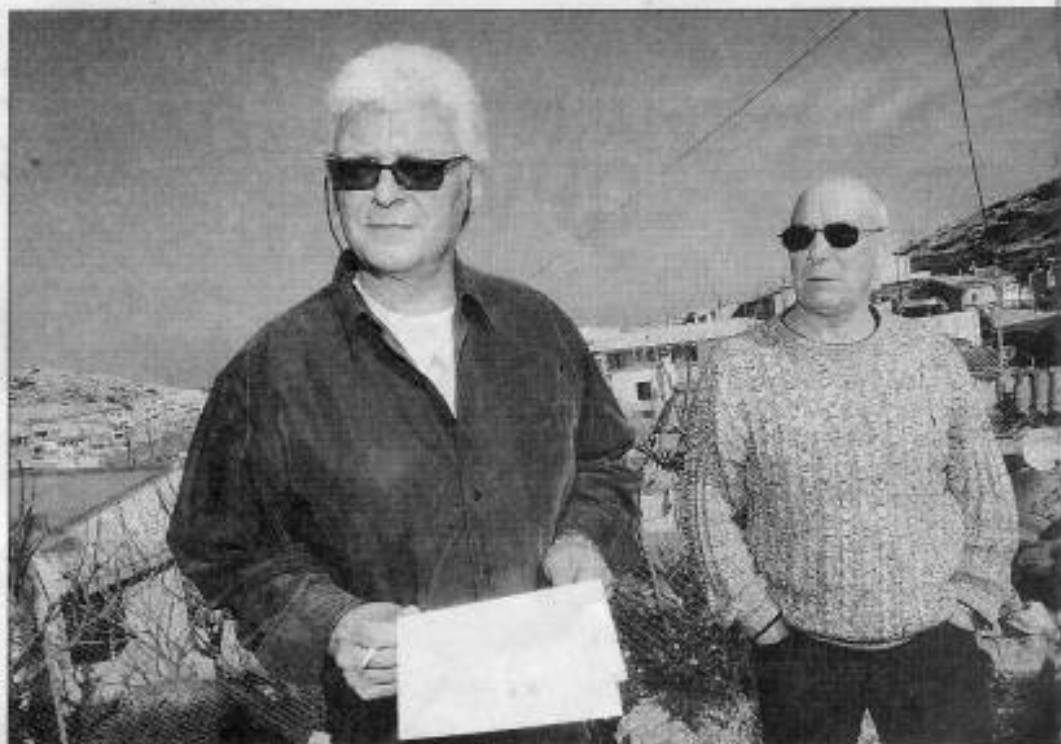
Ils ne veulent pas choisir entre la vue sur mer et l'ADSL

Par Delphine Tanguy

dtanguy@laprovence-presse.fr

La saison, ses embouteillages monstres, ses voitures garées jusque sur votre paillason est encore loin. Et du coup, sous le soleil d'avril, les habitants des Goudes (8^e) savent que le paradis est un truc bien terrestre, puisqu'ils y sont, là, en plein. Paradis? Jean-Louis Manzoni s'y croyait lui aussi. C'était avant de s'abonner à l'ADSL: "Ici, on est tellement loin du répartiteur téléphonique de Bonneveine qu'au mieux je suis à 600 ou 700 Ko, pour un abonnement à 20 Mo!" Soit, dit-il, un débit trop faiblard pour télécharger ou regarder des vidéos.

Chez ses voisins -150 personnes, des Goudes à Callelongue, ont depuis signé sa pétition -, ce n'est pas mieux: "Mince, c'est le Larzac, alors ici? Moi j'ai bien l'impression qu'on paie des impôts dans le 8^e, pourtant", grince comme ça Christian Rigodi. Les internautes du paradis ont donc écrit à Fran-



► "C'est le Larzac, ici, ou quoi?" proteste Christian (à droite). Les Goudes ou Callelongue ont une connexion internet aussi lente que celle de zones rurales.

PHOTO KARINE VILLALONGA

ce Telecom, à la Ville et même au ministère de l'Industrie pour réclamer un haut débit digne de ce nom. Nada: "Pas de réponse. On se sent oubliés. La vue mer, ça ne fait pas tout", soupire

Jean-Louis. "Faut dire aussi que les lignes téléphoniques (par lesquelles transite le signal de l'ADSL), ici, elles sont bouffées par les embruns, embraie Christian. Quand il y a du mistral, vous

perdez la connexion, c'est rageant". L'Internet par le satellite serait un plan B. Mais "trop cher" pour les voisins des Goudes. "Un répartiteur plus près de nous, ça serait la solution." ■

LE COMMENTAIRE

"99,95 % DE LA VILLE SONT ÉLIGIBLES AU HAUT DÉBIT"

France Telecom propose des "solutions alternatives" aux zones éloignées des répartiteurs.

Pour être "éligible à l'ADSL", rappelle France Telecom, il faut recevoir au moins 512 Ko à son domicile: ce serait le cas de "99,95 %" des 367 000 lignes marseillaises (99,96 % dans le 8^e arr.). A 512 Ko, on

n'est pas grisés par la vitesse, mais pour France Telecom, qui teste en ce moment le très haut débit de Valmante à Menpentil, il faut tabler sur "la montée en débit". Face aux 0,4 % de Marseillais situés à plus de 6 km d'un répartiteur, et donc non éligibles à l'ADSL, France Telecom brandit ses "solutions alternatives": achat d'un mini-réseau par les collectivités territoriales (pour

20 000€, une cinquantaine de lignes servies; l'abonné réglant, lui, "de 25 à 45€") ou troisième génération de téléphonie mobile pour peu que votre zone soit couverte (environ 50€/mois pour l'abonné). Quant au nouveau répartiteur qui fait rêver les Goudes, il n'est pas à l'ordre du jour. Trop, beaucoup trop cher pour l'heure... ■

D.Ta.